

Image not found or type unknown



Donnation d'argent 8000 euro

Par **iotoni**, le **10/01/2009** à **23:01**

mon grand pere est fâché avec ses 2 enfants, il doit se faire opérer mais avant son opération il veut que j'ouvre un compte pour qu'il puisse y verser ses quelques économies de façon que s'il lui arrivait quelque chose ce soit moi qui m'occupe de ses funérailles. IL AURAIT UNE PROURATION SUR CE COMPTE LA. De plus mon grand pere est remarié. est-ce une procédure légale et comment faire